

DEPARTEMENT : Du RHÔNE
ARRONDISSEMENT DE : LYON
CANTON DE : VAUGNERAY
COMMUNE DE : **COISE**

Envoyé en préfecture le 19/05/2023
Reçu en préfecture le 19/05/2023
Publié le
ID : 069-216900621-20230511-04_05_23-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 11/05/2023

Date de convocation : 05/05/2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Arnaud MOUNIER

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Eliane MURIGNEUX, Aurélie CARTERON, Arnaud MOUNIER, Guillaume SOUBEYRAND, Valérie VENET, Pierre Emmanuel GRANGE, Lionel RICHARD

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Marie Agnès FAYOLLE, Bernadette MARTIN, Yoan MAMMERI

N° 04.05.23

OBJET : SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER – RAPPORT 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D’EAU POTABLE

Conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du Code général des Collectivités Territoriales, le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d’eau potable du Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier.

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents

1° - **PREND** acte de ce document

2° - **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l’exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Arnaud MOUNIER

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe BONNIER

